



Protégez votre
REER grâce
à l'assurance
maladies graves

Même les bons plans peuvent être interrompus

Devrez-vous puiser dans votre REER plus tôt que prévu?

Si vous deviez retirer des fonds de façon imprévue, quelle serait la valeur de votre REER? Elle pourrait être inférieure à ce que vous espériez après les impôts et les frais applicables, si vous effectuez des retraits plus tôt que prévu. Et vous ne profiteriez pas de la croissance à long terme.

Taux marginal d'imposition	Retrait total du REER						
	50 000 \$	75 000 \$	100 000 \$	150 000 \$	200 000 \$	250 000 \$	300 000 \$
	Valeur du retrait après impôts						
30 %	35 000 \$	52 500 \$	70 000 \$	105 000 \$	140 000 \$	175 000 \$	210 000 \$
35 %	32 500 \$	48 750 \$	65 000 \$	97 500 \$	130 000 \$	162 500 \$	195 000 \$
40 %	30 000 \$	45 000 \$	60 000 \$	90 000 \$	120 000 \$	150 000 \$	180 000 \$
45 %	27 500 \$	41 250 \$	55 000 \$	82 500 \$	110 000 \$	137 500 \$	165 000 \$
50 %	25 000 \$	37 500 \$	50 000 \$	75 000 \$	100 000 \$	125 000 \$	150 000 \$

L'exemple ci-dessus est fourni à des fins d'illustrations seulement. Les situations varient selon les circonstances particulières.

Pourriez-vous vous remettre sur la bonne voie?

Si vous ne pouviez pas travailler en raison d'une maladie grave et deviez retirer des fonds de votre REER pour couvrir les dépenses, que feriez-vous une fois rétabli? Des années d'épargne-retraite pourraient se volatiliser rapidement. Que feriez-vous pour remettre votre plan sur la bonne voie?

En pareil cas, vous pourriez :

- Prendre votre retraite avec moins d'argent, en changeant de style de vie à la retraite
- Travailler plus longtemps et prendre votre retraite plus tard
- Augmenter le montant de vos cotisations, ce qui signifie que vous auriez moins d'argent avant la retraite

Le rétablissement de la personne ne signifie pas pour autant le rétablissement complet de ses finances.

Aidez à protéger votre retraite

En souscrivant l'assurance maladies graves PrioritéVie^{MC} de la Canada Vie^{MC}, vous pouvez préserver votre retraite dès maintenant et vous assurer d'avoir le style de vie que vous désirez à la retraite. L'assurance maladies graves peut vous aider à créer un filet de sécurité qui protégera votre épargne-retraite, afin que vos programmes financiers à long terme ne soient pas interrompus par une maladie grave.

Comment ça fonctionne

Si on vous diagnostique une maladie grave couverte (selon la définition de votre police), vous recevrez une somme forfaitaire libre d'impôt. Vous pouvez utiliser cette somme comme bon vous semble – pour remplacer le revenu perdu, embaucher une infirmière privée ou couvrir des paiements hypothécaires. Vous avez le choix.

Vous avez un plan

Vous êtes en bonne voie d'atteindre vos objectifs de retraite. Vous avez pris des mesures pour constituer un programme de retraite, notamment en établissant un régime enregistré d'épargne-retraite (REER). En cotisant de façon régulière, vous vous assurez d'avoir des fonds pendant votre retraite. Vous savez peut-être déjà comment vous utiliserez ces fonds et avez une idée de ce à quoi pourrait ressembler votre vie à la retraite.

Et si une maladie venait interrompre votre plan?

Certaines personnes considèrent le REER comme la clé de la retraite et un filet de sécurité en cas d'imprévu. Cependant, qu'advierait-il de votre sécurité financière si vous deviez être atteint d'une maladie grave? Une maladie constituant un danger de mort peut toucher votre famille, votre capacité de travailler et votre avenir, bien au-delà du rétablissement.



Saviez-vous qu'un Canadien sur trois est susceptible d'être frappé d'une maladie grave au cours de sa vie¹?

En fait, 85 % des prestations versées au titre de l'assurance maladies graves sont attribuables à un cancer, à une crise cardiaque ou à un accident vasculaire cérébral¹.

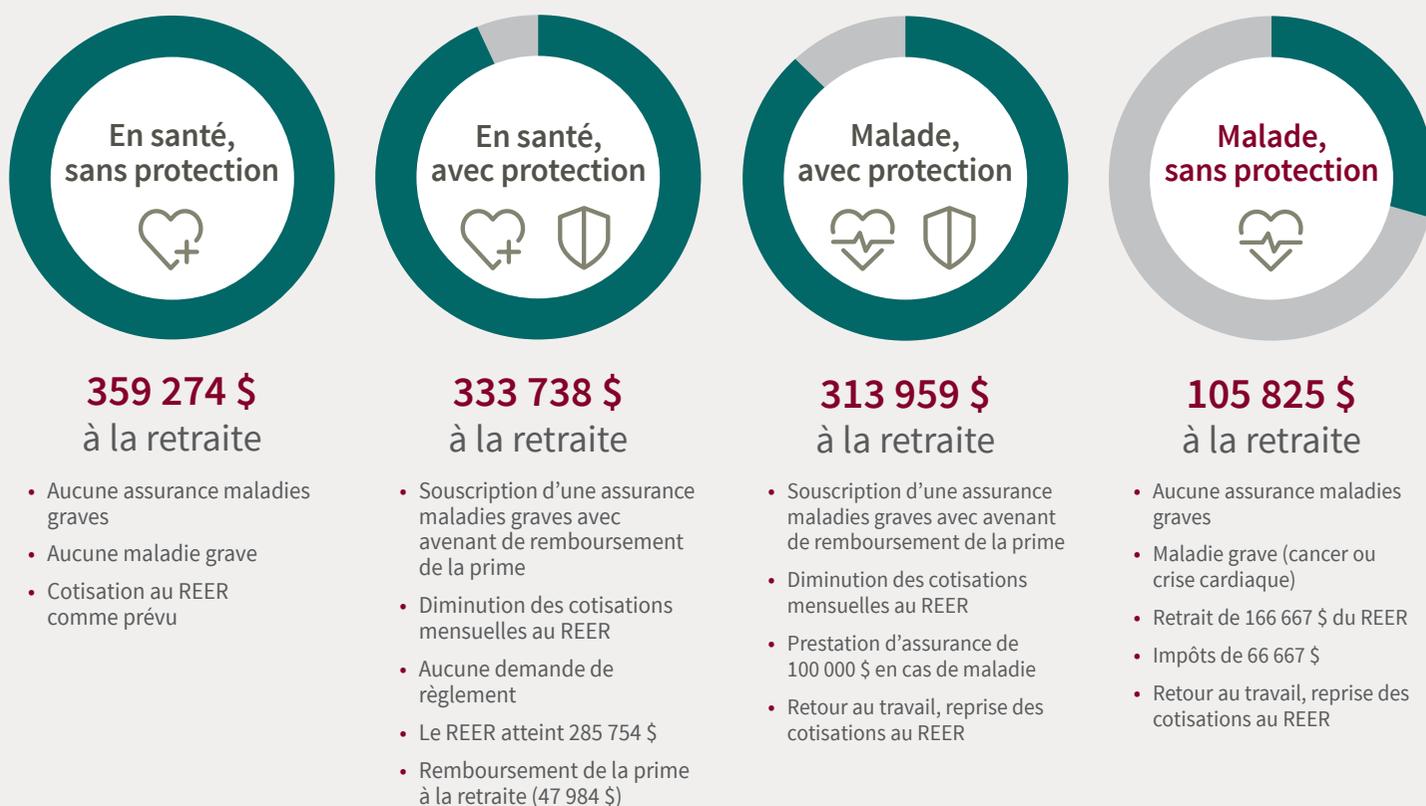
¹ Source : Sondage sur l'assurance individuelle de La Munich, 2014

Ce que l'assurance maladies graves peut faire pour vous

Supposons que vous avez investi 50 000 \$ dans un REER et versez une cotisation de 500 \$ chaque mois. Vous prévoyez avoir accumulé 359 274 \$ à la retraite². Toutefois, votre épargne à la retraite pourrait être très différente si vous deveniez gravement malade.

Pour comprendre comment vous pouvez aider à protéger votre famille, votre style de vie et votre épargne, examinons ce que l'assurance maladies graves peut faire pour vous.

Scénarios :



L'exemple ci-dessus est fourni à des fins d'illustrations seulement. Les situations varient selon les circonstances particulières.

Selon l'exemple ci-dessus, si vous êtes frappé d'une maladie grave, que vous n'avez pas de protection et que vous puisez dans votre REER pour couvrir les dépenses et remplacer le revenu, il ne vous restera que 105 825 \$ à la retraite. Cependant, si vous tombiez malade alors que vous avez une assurance maladies graves, vous pourriez tout de même disposer de 313 959 \$ à la retraite. Ces scénarios ne tiennent pas compte des économies d'impôts lors des cotisations au REER.

² Hypothèses : Homme de 38 ans, taux non-fumeur, risque normal, revenu de 120 000 \$ par année, investissement de 50 000 \$ dans un REER, cotisations au REER de 500 \$ par mois, retraite prévue à 65 ans, taux marginal d'imposition de 40 pour cent et taux d'intérêt de 3 pour cent. Lorsque des options relatives à l'assurance maladies graves sont indiquées, les primes s'élèvent à 144,45 \$ par mois pendant 27 ans, pour une police comprenant un avenant de remboursement de la prime au retrait (65 ans). La police d'assurance maladies graves est une assurance PrioritéVie permanente à prime uniforme, libérée à 100 ans, offrant une prestation de 100 000 \$. Source : Agora Canada Vie^{MC} (2020)

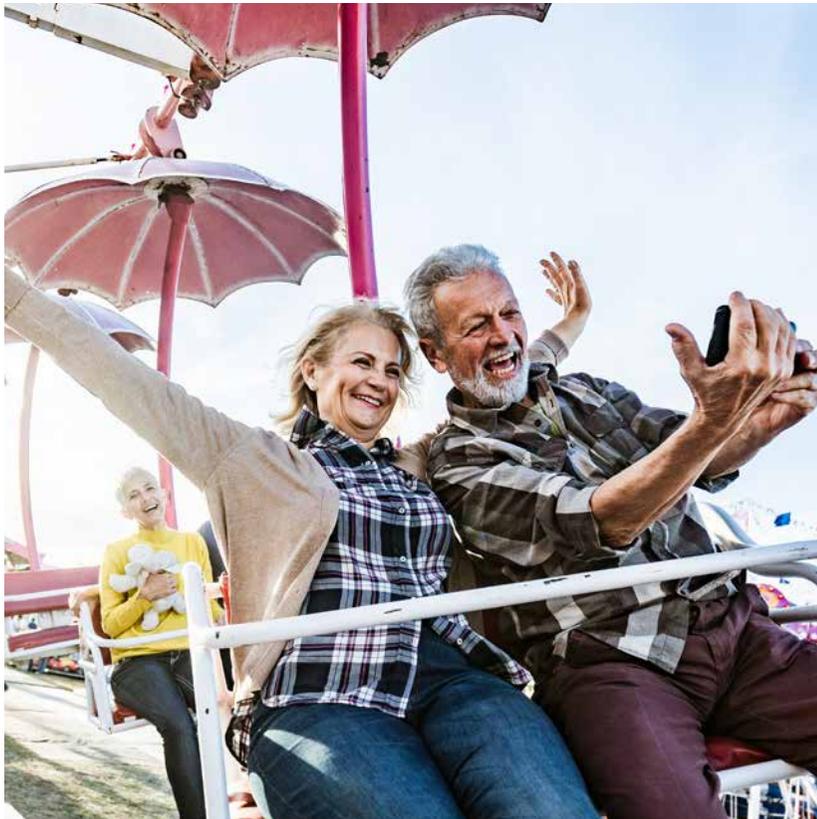
Prévoyez un filet de sécurité

Lorsque vous affectez une partie de vos cotisations REER au paiement des primes d'une assurance maladies graves, vous créez une solution de rechange qui peut contribuer à protéger votre retraite, sans limiter votre style de vie. Votre retraite mérite d'être protégée. Ne vaut-il pas la peine de mettre en place un filet de sécurité?

Que se produit-il si vous ne présentez pas de demande de règlement?

Lorsque vous souscrivez votre police, vous avez le choix d'inclure une option qui prévoit un remboursement pouvant atteindre la totalité de vos primes si vous ne présentez pas de demande de règlement. D'une façon ou d'une autre, c'est payant de protéger votre retraite.

Communiquez avec votre conseiller pour apprendre comment l'assurance maladies graves cadre avec vos plans pour la retraite.





canada **vie**^{MC}

Communiquez avec votre conseiller pour apprendre comment l'assurance maladies graves cadre avec vos plans pour la retraite.

Consultez canadavie.com

  @CanadaVie  @canada_vie  @CanadaLifeCo

Les renseignements fournis sont fondés sur la législation fiscale actuelle et ses interprétations quant aux résidents canadiens et, à notre connaissance, sont exacts au moment de leur publication. Toute modification ultérieure apportée à la législation fiscale et à ses interprétations peut avoir une incidence sur ces renseignements, lesquels sont de nature générale et ne visent pas à fournir des conseils d'ordre juridique ou fiscal. Vous devriez consulter votre conseiller fiscal ou juridique professionnel pour faire le point sur votre situation particulière.